

## **Demande de subvention DREAL**

### **Stratégie régionale Faune exotique envahissante – Phase 2 ou 3**

#### **Contexte**

En 2016, la délégation PACA-Corse de l'ONCFS dans le cadre d'une convention avec la DREAL PACA a mené des travaux sur les groupes taxonomiques des oiseaux et des mammifères qui ont conduit à une liste de 33 espèces d'oiseaux et de mammifères exotiques envahissants à l'échelle régionale et hiérarchisée en fonction de leurs risques d'impacts et de leurs possibilités d'introduction en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les méthodologies d'évaluation des risques et la liste d'espèces ont été validées en CSRPN en mai 2016.

En 2017, la DREAL PACA confie au CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur la préfiguration d'une stratégie régionale espèces exotiques animales envahissantes afin de définir le cadre institutionnel et réglementaire, identifier les acteurs concernés, les actions menées et leurs attentes et dimensionner les ambitions de la future stratégie et définir sa gouvernance. 45 espèces animales ont été identifiées dont 20 font l'objet de programmes de lutte.

En 2020, les partenaires ont sollicité l'ARBE afin qu'elle anime la mise en œuvre de l'élaboration de la stratégie Faune exotique envahissante en Provence-Alpes-Côte d'Azur, en lien étroit avec la DREAL PACA, l'OFB et les partenaires, notamment le CBNMED et le CEN.

#### **Objectif**

Assurer la coordination du partenariat et l'animation de l'élaboration de la Stratégie régionale faune exotique envahissante en lien avec les cofinanceurs et les partenaires scientifiques et techniques.

#### **Actions prévues**

En co coordination avec l'Office Français de la Biodiversité, des mois d'avril à septembre 2021, il était prévu :

1. Lancement de la démarche:
  - Présentation de la gouvernance et du programme de travail
2. Projet de cadre méthodologique
  - Présentation de la méthodologie de catégorisation par groupes d'espèces pour les mammifères élaborée par l'OFB
  - Préparation de la validation du cadre méthodologique pour l'ensemble de la faune
3. Lancement de l'actualisation du diagnostic social
  - Sur la base du rapport réalisé par le CEN PACA
4. Préparation de la validation du cadre méthodologique et du diagnostic social
5. Lancement de l'élaboration du plan d'actions
  - Modalités de mise en place d'un réseau de surveillance et de détection précoce

### Bilan synthétique d'avril à septembre 2021

Le premier Comité technique réuni le 8 avril 2021 a permis d'installer la gouvernance et de redéfinir le planning de réalisation des actions pour les 6 mois prévus.

La gouvernance a été validée. Quatre comités ont été créés : COPIL de suivi, COTECH, COTECH élargi et le Comité Scientifique et Technique (CST).

Après réunion des partenaires scientifiques et techniques, et au vu des données disponibles et de la disponibilité des experts, il s'est avéré que le déploiement de cette stratégie demandait 36 mois de travail pour atteindre l'objectif d'opérationnalité.

Le travail à réaliser a donc été scindé en 4 phases sur 3 ans :

**La réalisation de la phase 1, d'avril à septembre 2021** a permis de mettre en place et d'animer la gouvernance de la mission, d'actualiser et consolider la méthodologie pour l'élaboration des listes, de constituer 4 groupes de travail pour la faune vertébrée afin de commencer à catégoriser les espèces sur les groupes mammifères, poissons, amphibiens, reptiles et oiseaux et en parallèle, de réaliser un début de catalogage les autres espèces faunistiques : mollusques, arthropodes sans crustacées, crustacées et autres espèces, de mettre en place des outils de partage, de recenser les experts pour la faune invertébrée (finalisation), de réaliser la fin des analyses d'impacts et d'incidences pour la faune vertébrée et de présenter la méthodologie d'élaboration des listes d'espèces animales exotiques envahissantes au CSRPN.

### Phase 2 - Novembre 2021 - Avril 2022 :

- Intégration des avis du CSRPN
- Constitution des groupes de travail pour la faune invertébrée suite au recensement des experts
- Analyse de la faisabilité de constituer un comité éthique
- Lancement des groupes d'experts validation de la méthodologie pour les pour la faune invertébrée
- Finalisation de la catégorisation des espèces animales exotiques envahissantes ou potentiellement envahissantes selon la Méthodologie pour l'élaboration de la stratégie régionale relative aux espèces animales exotiques envahissantes en Provence-Alpes-Côte d'Azur cohérente avec l'actuelle stratégie flore (Terrin et al., 2014) ( Cottaz et al., 2020) pour les 8 groupes de travail et formalisation d'un document de synthèse :
  - Mammifères
  - Poissons
  - Amphibiens/Reptiles
  - Oiseaux
  - Mollusques
  - Arthropodes sans crustacées
  - Crustacées
  - Autres
- Travail par groupes de travail avec sollicitation des experts sur les espèces concernés
- Analyse de l'opportunité et de la faisabilité d'intégrer le volet marin suite à l'avis du CSRPN
- Animation de la gouvernance et lien avec le CSRPN

**Phase 3 - mai 2021 - octobre 2022 (sous réserve de l'obtention des financements pour le poste de la chargée de mission) :**

- Validation des listes par :
  - COTECH
  - COTECH élargi
  - COFIL
- Recensement des experts pour constituer les GT nécessaires à la réalisation du plan d'actions de lutte par catégorie d'espèces
- Constitution des GT
- Démarrage du travail d'élaboration du plan d'actions de lutte par catégorie d'espèces

**Phase 4 – novembre 2022 et année 2023 (sous réserve de l'obtention des financements pour le poste de la chargée de mission) :**

**Novembre à décembre 2022 :**

- Finalisation du plan d'actions de lutte par catégorie d'espèces avec le COTECH
- Actions de recherche pour l'amélioration des connaissances en lien avec les partenaires
- Analyse des modalités de mise en place d'un réseau de surveillance de détection précoce en lien avec les partenaires
- Validation du programmes d'actions par :
  - COTECH
  - COTECH élargi
  - COFIL
- Présentation au CSRPN

**Janvier à avril 2023 :**

- Démarrage rédaction de la stratégie en lien avec les membres du COTECH
  - cadre méthodologique (OFB)
  - plan d'actions (OFB et ARBE)
  - évaluation de l'état d'avancement (méthodologie d'évaluation simplifiée et indicateurs de suivi) (DREAL)

**Mai 2023 :**

- Formalisation, impression et diffusion (ARBE)

**2023 :**

Mise en œuvre, suivi et évaluation de la stratégie

La présente demande de subvention concerne la phase 3, ou la phase 2 en cas de réponse négative de la Région à la sollicitation de l'ARBE sur la phase 2. Les plans de financement des deux phases sont présentés ci-dessous.

**Plan de financement prévisionnel phase 2 : de novembre 2021 à Avril 2022**

Dépenses		Recettes	
		AIDES publiques :	
Dépenses directes	500	Union européenne	
Déplacements	100	Etat	
frais de structures	5674	Collectivité territoriale : Région	30000
Frais généraux RH	8426	Auto-financement :	16574
Frais RH mission	31874		
<b>TOTAL</b>	<b>46 574,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>46 574,00 €</b>

**Plan de financement prévisionnel phase 3 : de mai 2022 à octobre 2022**

Dépenses		Recettes	
		AIDES publiques :	
Dépenses directes	500	Union européenne	
Déplacements	100	Etat	30000
frais de structures	5674	Collectivité territoriale :	
Frais généraux RH	8426	Auto-financement :	16574
Frais RH mission	31874		
<b>TOTAL</b>	<b>46 574,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>46 574,00 €</b>